

bottes de 18 pouces de circonférence. Puis au moyen d'une hache et d'un billot, on coupe les racines et le haut des tiges; après quoi on les envoie au rouissage. Il est à remarquer que le chanvre roui avant la dessiccation donne une filasse plus blanche.

Rouissage.—La filasse du chanvre adhère fortement à la partie intérieure de la plante; elle y est attachée au moyen d'une matière gommeuse qui après la fermentation se dissout (fond) dans l'eau. Après quoi la séparation est facile.

Les deux agents de cette transformation sont la chaleur et l'humidité. On les obtient par deux moyens qui, en apparence, sont bien différents, mais qui ont tous deux le même point de départ.

Ces moyens sont :

1o. **Le rosage.**—A cet effet, aussitôt que le chanvre est prêt pour le rouissage, on étend les tiges sur l'herbe pour qu'elles y soient exposées à l'action alternative de l'humidité et de la chaleur solaire. Cette opération est lente et ce n'est qu'au bout d'un mois environ qu'elle est terminée après avoir retourné le chanvre plusieurs fois. Alors la filasse se détache facilement de la tige et prend une teinte grisâtre moins estimée que la couleur blanche.

Le rouissage proprement dit.—Il consiste à lier les petits paquets en grosses bottes, à les plonger entièrement dans l'eau et à les y laisser jusqu'à ce que la fermentation ait transformé la matière gommeuse qui attachait la filasse à la tige. Les bottes doivent présenter le même diamètre à leurs deux extrémités, ce qui s'obtient en plaçant les tiges moitié dans un sens, moitié dans l'autre.

Après des essais comparatifs faits avec soin, on est venu à conclure que de ces deux moyens, c'est le rouissage qui donne les résultats les plus satisfaisants; et qu'on doit le préférer toutes les fois, qu'on peut disposer des eaux nécessaires.

Au sortir des eaux, le chanvre possède une belle couleur blanc jaunâtre très-recherchée des acheteurs. Cela est dû à ce que le rouissage enlève la matière qui colorait les fibres du chanvre.

Le rouissage proprement dit se fait de deux manières : à l'eau courante et à l'eau dormante.

L'eau courante est la plus convenable, parce que toute la matière colorante et les substances gommeuses sont emportées au loin à mesure qu'elles se dissolvent. La filasse est alors plus blanche; mais il est essentiel que l'eau soit pure et surtout ne contienne pas de matières ferrugineuses.

Dans l'eau dormante, l'opération se fait en peu de temps, parce que la température s'y élève considérablement; mais d'un autre côté l'eau se putréfie et émet des gaz putrides qui peuvent affecter la santé publique lorsque les rutoirs sont nombreux.

Quelles que soient les eaux dans lesquelles le chanvre rouit, il est essentiel que les tiges soient submergées entièrement, mais qu'elles ne touchent ni les parois ni le fond de l'eau.

Dans l'eau courante, on se contente de placer les bottes de travers les unes sur les autres et de les maintenir dans la position convenable au moyen de planches chargées de pierres.

Pour le rouissage à l'eau dormante, voici un procédé suivi en Lombardie et dont Dubreuil nous donne ainsi la description :

“ On établit des sortes d'étangs ou rutoirs, profonds de 3 pieds (un mètre) environ et d'une capacité double de celle du chanvre qu'on veut y placer, afin que la fermentation n'y soit pas trop active. Le fond est pavé et les parois sont revêtus d'un mur en maçonnerie, afin que les terres ne rendent pas l'eau limoneuse, ce qui donnerait une mauvaise apparence à la filasse. Ces rutoirs sont parfaitement nettoyés après chaque opération.”

Les bottes de chanvre placées dans ces rutoirs sont maintenues également sous l'eau au moyen de planches et de pierres.

Quelquefois elles sont placées dans de grandes caisses à jour, faites avec des tringles suffisamment espacées les unes des autres; ces tringles garnissent le fond et les quatre côtés de la caisse, le haut restant ouvert pour y introduire les bottes et les en sortir après l'opération. Ces caisses ont l'avantage de rendre plus facile le travail des ouvriers.

Le rouissage est plus ou moins rapide suivant le mode employé et aussi suivant la température; plus cette dernière est élevée, plus l'opération se fait vite.

Les qualités de la filasse dépendent beaucoup du mode de rouissage employé, mais le soin avec lequel on a conduit l'opération y est aussi pour beaucoup. Le chanvre roui à la rosée donne une filasse grisâtre, celui qui est roui à l'eau dormante, donne une filasse blanche, mais qui manque de la force désirable, et celui qui est roui à l'eau courante, donne une filasse blanche, solide et très estimée. Le rouissage trop avancé donne une filasse peu résistante.

On reconnaît que l'opération est terminée, lorsqu'en brisant une tige, la filasse s'en détache depuis le haut jusqu'au bas.

Avec le rouissage à l'eau dormante il faut de 4 à 5 jours en août, de 6 à 8 en septembre et souvent 10 en octobre, dans tous les cas, on visite le chanvre dès le quatrième jour et ensuite tous les deux jours. Le rouissage à l'eau courante est un peu plus long.

Lorsque le rouissage est terminé, on sort les grosses bottes de l'eau, on les délève et chaque petite botte est lavée à part. Puis on les met égoutter en les dressant tête à tête; après quoi on les fait sécher; pour cela on coupe le lien qui attache le bas des tiges, on écarte les pieds et on les pose debout. La dessiccation dure de cinq à six jours. Lorsque le chanvre est sec on le met à l'abri jusqu'à ce qu'on puisse lui faire subir la dernière opération pour la vente.

REVUE DE LA SEMAINE

La retraite annuelle des élèves et des ecclésiastiques du collège de Ste. Anne vient de se terminer. C'est le R. P. Larcher S. J., qui en a été le prédicateur. Dimanche matin, le 11 du courant, jour de la clôture de la retraite, Mgr. l'Archevêque de Québec a conféré, dans la chapelle du collège, la tonsure à M. Hospice Desjardins; les ordres moindres à MM. B. Waters, Ern. Hudon, Et. Grondin, L. Gagné et W. Harris; le sous-diaconat à MM. J. Soulard et Max. Hudon; le diaconat à MM. Wilbrod Tremblay, P. Boily, aux Frères Joseph-Marie et Autoine, trappistes; la prêtrise à MM. J. Alph. Pelletier, Oct. Soucy et au Frère Maure, trappiste.

MM. J. Alph. Pelletier, Oct. Soucy et W. Tremblay, resteront au collège comme professeurs.

Dans une lettre, adressée au *Franco-Canadien* et portant la date du 11 septembre dernier, un zouave canadien écrit ce qui suit :

“ Comme nous étions à serrer la main de ces bons camarades, à leur souhaiter courage et succès, voici que notre aumônier, M. Moreau, entre au cercle tout ému, tout impressionné. “ J'arrive, nous dit-il, de l'Hôpital; j'ai vu le Pape. Le St. Père était à visiter les malades.—Y a-t-il des Canadiens malades, demanda Sa Sainteté?—Oui, Très-Saint Père.—Eh bien! je veux les voir.” Et, de suite, le Saint Vieillard se dirige du côté où se trouvaient les malades; le premier qui se rencontra fut le jeune Ferron. En apercevant l'auguste Vicaire de Jésus-Christ, le pauvre enfant se jette à genoux, se joint les mains, et ses yeux pleins de larmes regardent; il croit à une